

Ministère de la Défense Nationale.—Le Corps des signaleurs royaux canadiens maintient, en plus des postes établis pour fins militaires, 17 postes permanents et deux postes estivaux le long du fleuve Mackenzie et au Yukon pour le compte du Bureau des Affaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, Ministère des Mines et Ressources.

Ministère des Travaux Publics.—Onze postes sont maintenus pour établir des communications d'urgence entre la terre ferme et certaines îles, et neuf autres pour les raccordements d'urgence entre les réseaux existants sur la terre ferme.

Ministère des Mines et Ressources.—Ce ministère entretient un poste commercial à l'Observatoire du Dominion pour la transmission de l'heure exacte, deux postes commerciaux privés, deux postes d'expérimentation dans les parcs nationaux du Canada et six postes portatifs d'expérimentation.

Sous-section 2.—Postes de radio des gouvernements provinciaux.

Colombie Britannique.—Le Ministère des Terres administre 10 postes maritimes, 57 postes commerciaux privés et un poste d'expérimentation en rapport avec les services de protection de la forêt contre le feu. Sous la juridiction du département du Procureur Général, la police provinciale administre quatre postes maritimes et 25 postes commerciaux privés et la Commission de la Chasse, trois postes maritimes et un poste commercial privé.

Alberta.—Le Service Forestier du Ministère des Terres et Mines dispose de cinq postes commerciaux privés pour la protection de la forêt contre le feu.

Saskatchewan.—Le Ministère des Ressources Naturelles administre 22 postes commerciaux privés et trois postes d'expérimentation en rapport avec les services de protection de la forêt. La Commission de l'Energie de la Saskatchewan maintient deux postes commerciaux privés et douze postes récepteurs commerciaux (dans les camions de service, etc.) pour établir les communications d'urgence par sans-fil en cas de panne dans les lignes de transmission électrique, etc.

Manitoba.—Le Ministère des Mines et des Ressources Naturelles exploite deux postes commerciaux privés et un poste pour avions pour le bénéfice des expéditions d'arpentage.

Ontario.—Le Service Forestier maintient dans le nord-ouest de l'Ontario cinq postes commerciaux publics assurant un service radiotéléphonique d'un endroit à un autre, quatre postes commerciaux publics assurant un service radiotélégraphique d'un endroit à un autre et douze postes commerciaux publics assurant un service radiotéléphonique entre la terre et les avions des compagnies d'aviation desservant ces régions; 28 postes commerciaux privés, 38 postes d'expérimentation et six postes au service de l'aviation en rapport avec les services de protection de la forêt contre le feu.

Sous-section 3.—Postes commerciaux laissés à l'entreprise particulière.

Il est à remarquer d'après le tableau 1 qu'il y a au Canada, le 31 mars 1939, 10 postes limités littoraux, 81 postes commerciaux publics et 489 postes commerciaux privés. Un poste commercial public, à Drummondville, Qué., assure des services radiotélégraphique et radiotéléphonique transocéaniques avec la Grande-Bretagne et l'Australie et un service radiotéléphonique avec Terre-Neuve. Ces postes se ressemblent en ce qu'ils appartiennent à des particuliers ou des compagnies incorporées en vertu des lois du Dominion ou de l'une des provinces qui les exploitent.